

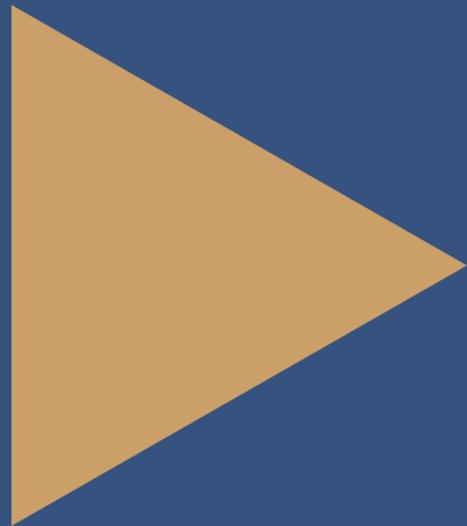
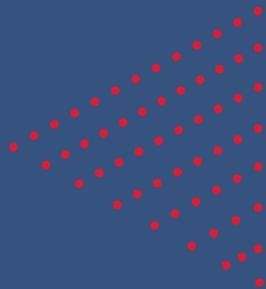


COMMISSION DEPARTEMENTALE FORMATION

• *VENDREDI 20 JUIN 2025*



@districtfootballeure



- Membres présents :

- M. Morgan DEWILDE
- M. Johnny DELHOME
- M. Gilles BIENFAIT
 - M. Julien OLIVO
- M. Rami MANSOURI
- Mme. Gaelle BISSON
 - M. Frederic PAIS
- M. Julien MENDY (visio)

- Membre excusé :

- M. Franck PAILLETTE
- M. Thomas MAUREY
 - M. Romain TANTY
- M. Maxime OULAITOH
- M. Abdelkader SIRAT
 - M. Nicolas VARRY
 - M. Maxime DURIEZ
- M. Maxime DESCHAMPS
 - M. Helder ARANTES
- M. Thomas LESUEUR
 - M. Malcom NIOKA
- M. Guillaume DUVAL



ORDRE DU JOUR

Présentation du pôle technique & notre commission

La charte du DEF

Les points du règlement intérieur du DEF

Bilan saison 2025-2026

Les axes sur la formation pour la commission

Perspective saison 2025-2026

Questions diverses



Responsables pôle technique

Johnny Delhôme

Sabrina Charpentier

LES 7
COMMISSIONS
DU PÔLE
TECHNIQUE

COMMISSION
DÉPARTEMENTALE
LABELS FÉDÉRAUX
et MON CLUB DE
DEMAIN

COMMISSION
DÉPARTEMENTALE
DÉTECTIONS –
SÉLECTIONS (PPF)
– SECTIONS
SPORTIVES –
FORMATION

COMMISSION
DÉPARTEMENTALE
DU FOOTBALL EN
MILIEU SCOLAIRE

COMMISSION
DÉPARTEMENTALE
DU FOOTBALL
LOISIRS -
NOUVELLES
PRATIQUES- E
FOOT

COMMISSION
DEPARTEMENTALE
GARDIEN.NES DE
BUT

COMMISSION
TECHNIQUE
JEUNES
FEMININES (U7 -
U9 -U11- U13 –
U15- U18)

COMMISSION
TECHNIQUE
JEUNES GARCONS
(U7 -U9 -U11-
U13 – U15- U18)



4 – SOUS COMMISSION FORMATION DES EDUCATEURS

SOUS COMMISSION DE FORMATION DES EDUCATEURS ET DES EDUCATRICES

Co-Présidents :

- Mme Gaëlle BISSON
- M. Morgan DEWILDE

Membres :

- M. Helder ARANTES
- M. Gilles BIENFAIT
- M. Johnny DELHOME
- M. Maxime DESCHAMPS
- M. Maxime DURIEZ
- M. Guillaume DUVAL
- M. Thomas LESUEUR
- M. Rami MANSOURI
- M. Thomas MAUREY
- M. Julien MENDY
- M. Malcom NIOKA
- M. Julien OLIVO
- M. Maxime OULAITOH
- M. Franck PAILLETTE
- M. Frédéric PAIS
- M. Abdelkader SIRAT
- M. Romain TANTY
- M. Nicolas VARRY

Rôles :

Mise en place et participation aux formations bénévoles (AF, CFI et DF), Relais dans les clubs en proposant des formations internes à thématiques, Formation des membres sur la partie « Formateur »



LA CHARTE DU DEF



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

LA CHARTE DU DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

En ma qualité de membre de Commission du District de l'Eure de Football, je m'engage :

- A respecter les Statuts et les Règlements Généraux de la F.F.F., de la L.F.N. et du D.E.F. ;
- A respecter toutes les décisions prises par le Comité de Direction et son Bureau ;
- A respecter toutes les décisions prises par l'ensemble des Commissions Départementales ;
- A faire preuve de respect à l'égard de l'ensemble de mes collègues au sein de ma Commission ;
- A m'interdire tout comportement insultant, discriminatoire et/ou violent ;
- A exercer un devoir de réserve en m'interdisant d'apporter toute critique portant préjudice au D.E.F., y compris sur les réseaux sociaux ;
- A m'interdire d'apporter tout commentaire sur les décisions prises par les Commissions ;
- A apporter toute aide aux dirigeants de club qui viendraient à me solliciter en leur indiquant l'interlocuteur à contacter pour obtenir le renseignement désiré ;
- A assister à toute formation et/ou recyclage qui viendraient à être dispensés aux membres du D.E.F. ;
- A assister aux réunions de ma Commission ou de m'excuser en cas d'indisponibilité ;
- A fournir au service administratif en ce début de saison la copie de la carte de grise de mon véhicule
- A adhérer au règlement intérieur du D.E.F. et/ou des commissions ;
- A accepter toute décision qui viendrait à être prise à mon encontre en cas de non-respect de mes engagements ;
- A détenir une licence de membre individuel du D.E.F. si je n'ai pas de licence dans un club ;
- A adopter une attitude de totale neutralité vis-à-vis de mon club ;
- A répondre à une exigence d'honorabilité.

Le/...../.....

Signature, précédée du Nom et Prénom



Points du règlement intérieur du DEF

Article 1.2 Confidentialité

Tout membre de Commission est tenu à un devoir de réserve et de confidentialité tant sur la teneur des travaux réalisés au sein de la Commission qu'à l'égard des décisions et initiatives prises par les instances du football.

Les membres des organes disciplinaires sont astreints à une obligation de confidentialité pour les faits, actes et informations dont ils ont pu avoir connaissance en raison de leurs fonctions. Ces règles et obligations s'imposent également dans l'usage qu'ils peuvent en faire au regard des nouveaux moyens de communication. (Réseaux sociaux...)

Article 1.3 Intérêts communs

Les membres de commissions, et plus particulièrement ceux des organes disciplinaires, doivent faire connaître au président de l'organe dont ils sont membres, s'ils ont un intérêt direct ou indirect à une affaire qui serait examinée par ladite commission. Le cas échéant, ils ne doivent pas siéger, ni participer aux décisions lors de l'étude de celle-ci.

Article 1.5 Honorabilité

Afin de se prémunir face aux risques de comportements déviants, tous les membres du DEF et des Commissions devront répondre à une exigence d'honorabilité.



Article 5 : Bénévolat
Toutes les fonctions au sein des commissions sont remplies bénévolement.

Article 4 : Bureau des commissions
En complément de la nomination des membres des Commissions et de leurs Présidents par le Comité de Direction, chaque commission forme elle-même son bureau, qui comprend, au minimum :
- 1 Président (e) ; 1, 2, ou 3 Vice-président(es), 1 secrétaire, Et le cas échéant : - 1 secrétaire adjoint (e), - 1 trésorier.
L'élection du bureau des commissions se fait lors de la première séance de la mandature, sous le contrôle du Président nommé de la commission qui dirigera le vote après avoir recueilli les candidatures. Le vote peut se faire à bulletin secret.

Article 6 : Remplacement, vacances
En cas de démission, de décès ou d'abandon de poste pour tout motif d'un membre d'une commission, le Comité de Direction en cours de saison pourra recourir à la nomination d'un nouveau titulaire.

Article 7 : Réunions
Les commissions se réunissent en séance plénière, sur convocation de leur Président, au siège du District ou en Visio conférence. Les dates, heures et ordre du jour sont fixées selon l'importance et le nombre d'affaires à traiter.
En cas d'urgence ou pour traiter « des affaires courantes », le Président fait convoquer une commission restreinte pour prendre toutes les décisions nécessaires, toutefois la présence d'au moins 3 membres de la Commission est indispensable pour valider une décision.
En cas de nécessité, il pourra être tenu des réunions électroniques, audiovisuelles ou téléphoniques.

Article 8 : Absences
Tout membre d'une commission, absent pendant trois séances consécutives, sans raison valablement acceptée, sera considéré comme démissionnaire. Le Comité de Direction en sera immédiatement informé et pourvoira à son remplacement comme il est stipulé à l'article 6.



Article 11 : Incidents

Au cours des débats qui sont placés sous sa direction, le (ou la) Président(e) sera juge des incidents et pourra prononcer des rappels à l'ordre, suspendre ou lever la séance si les circonstances l'exigent. Toute résolution prise au cours d'une suspension ou après la levée de la séance, est nulle de plein droit.

Article 12 : Ordre du jour – Procès-Verbal des réunions

Chaque séance plénière de commission commence par l'approbation du P.V. de la dernière réunion plénière ainsi que du ou des P.V. des dernières réunions restreintes mis en ligne sur le site du District.

Le procès-verbal de la séance en cours est rédigé par le (ou la) secrétaire de séance, assisté(e) éventuellement par une (ou un) secrétaire administrative du District. Il doit impérativement être signé du Président (ou de la Présidente) et du secrétaire de séance.

Chaque procès-verbal est transmis dans le meilleur délai (maximum de 2 semaines) aux Responsables de Pôle pour validation. Une fois validé, il est transmis au secrétariat du District pour publication et formalisation des décisions. Il est ensuite publié hebdomadairement sur le site Internet du District ou Footclubs et par ce moyen porté à la connaissance des membres du District et de ses clubs. Cette publication a valeur officielle.

Il est précisé que, dans le respect des dispositions du code disciplinaire, les procès-verbaux des décisions d'ordre disciplinaire n'ont pas vocation à être publiés sur le site Internet du District mais sont publiés uniquement via Footclubs.

Toutes observations, modifications d'un P.V. doivent être consignées dans celui de la séance plénière suivante, sous réserve que le P.V. ait été mis en ligne sur le site internet ou sur Footclubs.

Article 13 : Frais et Budget des commissions

Les frais, de tout ordre, nécessités par le fonctionnement des commissions sont pris en charge par le District dans le cadre du budget établi pour la saison par le trésorier général du District.

En tout état de cause, ne sont prises en charges que les dépenses faisant l'objet d'une convocation, d'un ordre écrit, d'une fiche de présence émargée, d'une justification signée par le Président de la commission et contresignée par le trésorier général et le Président du District.

Article 14 : Licence

Tout membre de commission se doit de détenir une licence (membre individuel, joueur, dirigeants, ou autre...) valide pour la saison en cours, attestant de sa qualité et renouvelable chaque saison sportive.



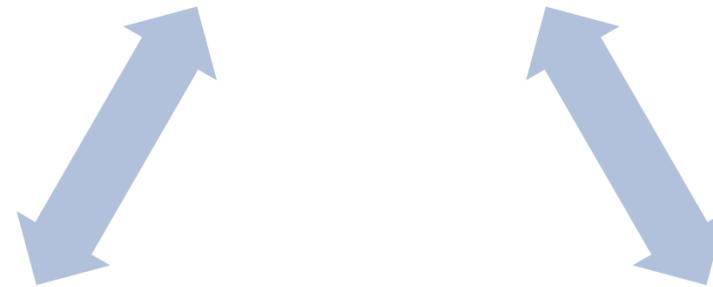
BILAN 2024-2025

Formation	Mois	Stade	Ville	Jour 1	Horaire J1	Jour 2	Horaire J2
CFI U6 - U9	Sept-oct	Stade Charles Conotte - Le Bois Cordieu	BOIS ARNAULT (RUGLES)	Mercredi 25 septembre 2024	9h-17h	Mercredi 23 octobre 2024	9h-17h
CFI U6 - U9	Fév-mars	Parc des Sports Alexis Vastine - Avenue des Sports	PONT AUDEMER	Samedi 8 février 2025	09h-17h	Mercredi 5 mars 2025	09h-17h
CFI U10-U13	Déc-janv	Stade Jacques SIMON -Terrain A 12 rue du sentier	ST SEBASTIEN DE MORSENT	Mercredi 11 décembre 2024	9h-17h	Mercredi 8 janvier 2025	9h-17h
CFI U10-U13	Avril-Mai	Stade municipal - 1 Bis Route de Perriers	CHARLEVAL	Samedi 12 avril 2024	9h-17h	Mercredi 7 mai 2025	14h00 - 22h00
CFI U14-U19	Fev-Mars	Stade des Marronniers - rue des marronniers	EVREUX	Vendredi 7 février 2025	14h-22h	Mercredi 19 mars 2025	14h-22h
CFI U14-U19	Nov-Déc	Stade Pierre Dannetot - rue Marie Lambert	BOURG ACHARD	Vendredi 15 novembre 2024	14h-22h	Vendredi 13 décembre 2024	14h-22h
CFI SENIORS	Nov-Déc	Complexe Sportif Angela DAVIS - Route du Manoir	ALIZAY	Vendredi 1er novembre 2024	14h-22h	Mercredi 4 décembre 2024	14h-22h
AF FUTNET	Nov	Gymnase Pierre Janvier - Stade Jacques SIMON	ST SEBASTIEN DE MORSENT	Mardi 21 novembre 2024	8h30-18h		
Initiation GB	Octobre	Stade Pierre Dannetot - rue Marie Lambert	BOURG ACHARD	Samedi 26 Octobre 2024	8h30-18h	Dimanche 27 Octobre 2024	8h30-18h
AF Futsal	Décembre	Gymnase du COSEC - Rue des champs	BUEIL	Samedi 21 Décembre 2024	8h30-18h		
CFI Futsal Initiation	Février	Complexe Sportif René Vigor - Rue du Général Charles de Gaulle	Pîtres	Samedi 15 Février 2025	8h30-18h	Dimanche 16 Février 2025	08h30-18h00
CFI Projet	jan-fev	District de l'Eure de Football	EVREUX	Vendredi 24 janvier 2025	8h30-18h	Lundi 17 février 2025	8h30-18h
CFI U10-UF13	oct-déc	Stade Jean Voisin - Rue du Stade	THIBERVILLE	Jeudi 24 octobre 2024	8h30-16h30	Samedi 21 décembre 2024	8h30-16h30
CFI U14-U19	fév-avril	Complexe de l'hippodrome - Route de Conches	LE NEUBOURG	Mardi 18 février	14h-22h	Mardi 15 avril	14h-22h
CFI U6-U9	Déc-février	STADE POZZO - rue de la Cavée	DANGU	Lundi 23 décembre	8h30-16h30	Mercredi 12 février	8h30-16h30
CFI U10-U13	janvier-mars	Stade René BAILLEAU - rue Georges Clémenceau	CONCHES EN OUCHE	Mercredi 29 janvier	8h30-16h30	Mercredi 12 mars	8h30-16h30
AF ETHIQUE ET CITOYENNETE	janvier	327 rue du Luxembourg - Parc d'activités du Bois des Communes	EVREUX	Mardi 28 janvier	8h30-18h		
AF PRATIQUE FEMININE	Mars	Complexe de l'hippodrome - Route de Conches	LE NEUBOURG	Vendredi 7 mars 2025	18h30-22h30	Samedi 8 mars 2025	8h30-12h30
CFI U10/U13	janvier-mars	BOULEVARD DES POISSONNIERS - STADE CHARLES DAVESNE	VERNEUIL SUR AVRE	Mercredi 29 janvier 2025	9h-17h	Mercredi 5 mars 2025	9h-17h
CFI U6/U9	mars-avril	IMPASSE FORRIERES	LA HAYE MALHERBE	Dimanche 30 mars 2025	9h-17h	Dimanche 27 avril 2025	9h-17h



NOS 3 AXES

FORMATION INITIALE
DES BENEVOLES (CFI,
AF, DF)



FORMATION INTERNE
DANS LES CLUBS –
RECYCLAGE

FORMATION DES
FORMATEURS



CALENDRIER DES FORMATIONS

CFI U6-U9	CFI U10-U13	CFI U14-U19	CFI SENIORS	CFI (Autres)	AF	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOT
<ul style="list-style-type: none"> • Thiberville (septembre-V octobre) • St Marcel (V octobre-novembre) Rami (B.) • Routot (décembre-février) => Rami ? • Les Andelys (V février – mars) => Julien O. (Bi) • Conches (mars – V avril) => Gilles (B.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Damville / Prey (V octobre-novembre) => Julien + Gaëlle • Beuzeville (novembre-décembre) • Gisors (janvier-février) => Julien O. (Bi) • Val de Reuil (février-mars) Morgan + Rachid • Rugles (avril-mai) => Johnny (A.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Verneuil (octobre-novembre) => Johnny (A.) • Ezy sur Eure (25 février- 18 mars) Fred + Morgan • Pont Audemer (mars-avril) 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaumont le Roger (octobre/novembre – 26 novembre) => Morgan + Julien • Pacy sur Eure (février-avril) => Franck + Romain 	<ul style="list-style-type: none"> • GB PERF (Alizay) • GB INITIATION (Normanville) • Futsal (Pitres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ethique et Intégrité (District – LUNDI 12 JANVIER 2026) • Futsal (Bueil) • Futnet (St Sébastien) • Pratique Féminine (La Croix) • Foot5 (Igoville) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Neubourg => Gilles

LE DEPARTEMENT



CONTINUER A
FORMER DANS LES
STRUCTURES
MOYENNES ET
IMPORTANTES

MAILLAGE
TERRITORIAL

FOCUS SUR
LES
TERRITOIRES
RURAUX

FAIRE
MONTER EN
COMPETENCES
L'ENSEMBLE
DES
EDUCATEURS

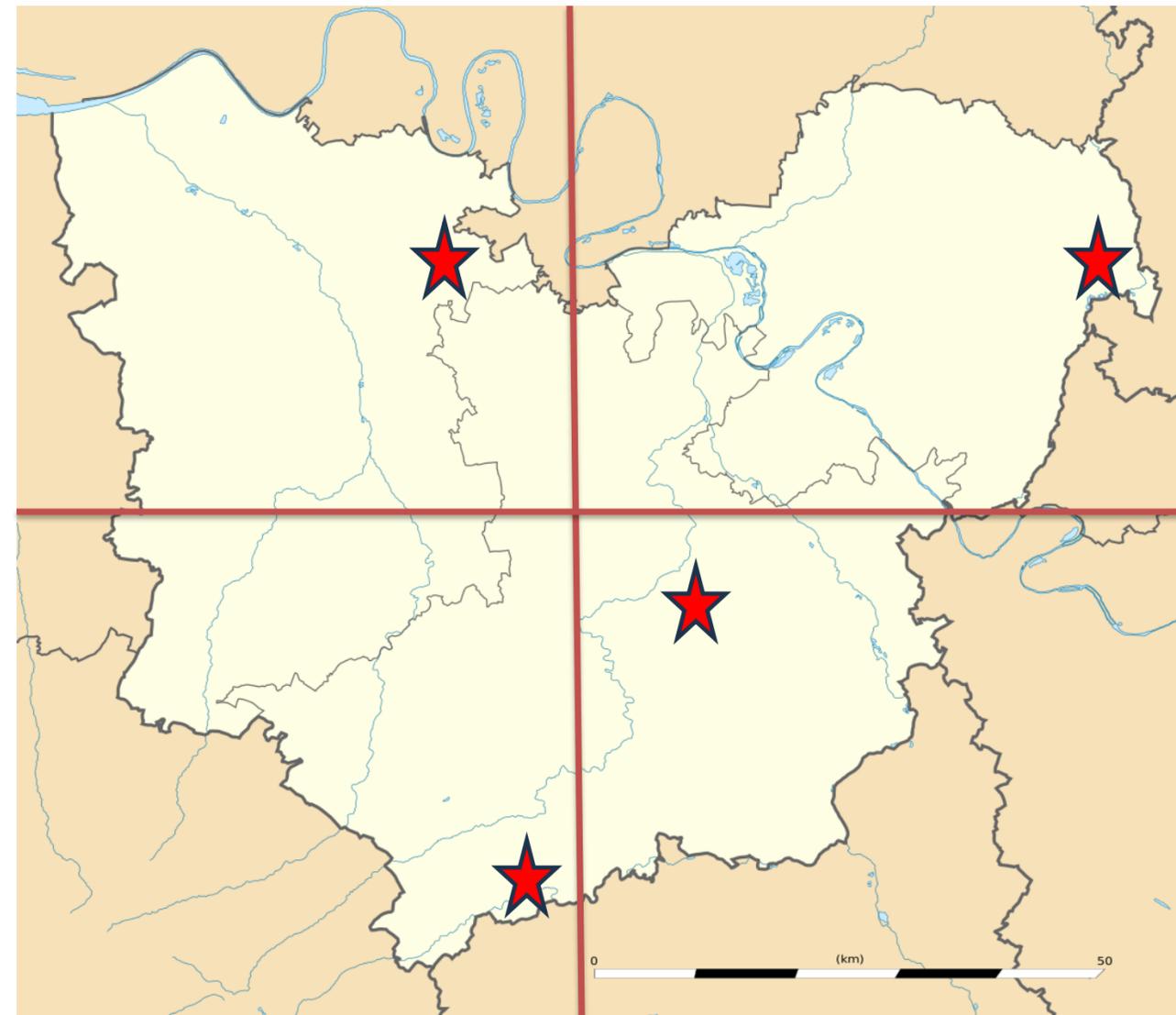
FORMER NOS
BENEVOLES



FORMATION INTERNE ET RECYCLAGE

SECTEUR NORD-OUEST :

SECTEUR SUD-OUEST :



SECTEUR NORD-EST :

SECTEUR SUD-EST :

PROGRAMME COACH SENIORS D1/D2

FAIRE MONTER EN
COMPETENCES NOS
COACHS
DEPARTEMENTAUX

COMMUNIQUER
L'INFORMATION SUR
LES FORMATIONS
FEDERALES

DONNER DES
CONNAISSANCES
SUR
L'ENTRAINEMENT

LIEN AVEC L'AMICALE
DES EDUCATEURS



FORMATION DE FORMATEURS

NIVEAU 1

- 2 OCTOBRE A HOULGATE DE 9H A 18H

NIVEAU 2

- 6 NOVEMBRE A HOULGATE DE 9H A 18H



COMMUNICATION DIPLOMES PROFESSIONNELLES (APPRENTISSAGE ET TRADITIONNELLES)

RELAIS AUPRES
DES CLUBS

DONNER LES
INFORMATIONS

CIBLER LES
EDUCATEURS



QUESTIONS DIVERSES



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20H15



EMARGEMENT

Président :

M. Morgan DEWILDE
Mme Gaëlle BISSON

Dewilde

Bisson

Secrétaire de la séance :

M. Rami MANSOURI

Mansouri

